

l'homme, et sa physionomie locale, s'il est possible de s'exprimer ainsi, s'est modifiée successivement, et s'est empreinte des couleurs mobiles du progrès social. Les hommes d'un autre temps ne reconnaîtraient plus ce monument; ils chercheraient vainement la machine hydraulique dont la construction bizarre amusait le Parisien, ou si l'on veut, cette *badauderie* antique imputée à son caractère enthousiaste et communicatif; le carillon aux tintements harmonieux, l'horloge sur laquelle se sont réglées tant de montres, la Samaritaine, tout cela a disparu. Cet attentat à la légitimité des habitudes populaires et à l'effet pittoresque du pont, est l'ouvrage du goût moderne, qui est coupable de profanations bien moins excusables. Que sont devenus ces petits théâtres en plein vent, où s'épanchait librement la verve d'opposition et la gaité satirique de nos pères? Quoi qu'en ait pu dire l'austère Boileau, ce n'étaient pas seulement les laquais assemblés qui formaient le public des joyeuses parades du Pont-Neuf. Le peuple, que dans ce temps le *beau monde* confondait insolemment avec ses serviteurs, y venait oublier les misères que le grand roi, si bassement loué dans les vers du célèbre critique, versait sur lui à pleines mains. Il venait écouter ces chanteurs, reflet national des anciens ménestrels, qui, dans leurs

libres couplets, lui offraient du moins la jouissance de la plainte, sous le gouvernement oppresseur de Mazarin, ou du P. Le Tellier.

Il n'est resté des anciens privilèges du Pont-Neuf que la foire du 1^{er} janvier. Chaque année, quinze jours avant et quinze jours après cette époque de joie pour l'enfance et d'obséquieux mensonges pour l'âge mûr, une foule de petits magasins de jouets se groupent autour de la statue de Henri IV. Peut-être une idée morale conservatrice autrefois cette habitude populaire. Peut-être avait-on voulu que l'enfance mêlât le souvenir d'un roi cher à la nation aux plaisirs naïfs que lui procure la possession des objets destinés à ses récréations et à ses jeux. Je n'avance cette idée qu'en tremblant; car à l'époque où nous avons le bonheur de vivre, la niaiserie a passé si souvent pour la vérité, que je crains à mon tour d'exposer la vérité à une fâcheuse réciprocité.

Presque en face de la statue d'Henri IV, on découvre une petite place, dont une fontaine solitaire embellissait seule l'enceinte silencieuse. L'ordre public est venu y implanter un corps-de-garde, qui nuit à l'effet de ce modeste monument, dédié à l'illustre Desaix: hommage digne des vertus républicaines de ce jeune et malheureux chef, et plus éloquent dans son austère simplicité que le marbre fastueux des monuments

dédiés aux indignes monarques dont j'ai parlé plus haut.

Ce corps-de-garde était autrefois adossé à l'un des angles de l'enceinte où s'élève la statue de Henri IV, et les gardes-françaises étaient seules en possession d'y fournir un poste. Une anecdote fort intéressante, et que je me reprocherais d'oublier, se rattache à cette circonstance. Le pauvre Gilbert, mourant de génie et de faim, et si lâchement assassiné par le philosophisme railleur du dix-huitième siècle, par ces encyclopédistes qui ont porté dans toutes nos croyances la hache du scepticisme, fut forcé d'y venir chercher un refuge; les soldats, touchés de la douleur et de la misère de cet infortuné jeune homme, partageaient avec lui leur nourriture. Cette gaieté franche, cette généreuse cordialité qui distinguèrent de tous temps nos braves soldats, adoucissaient l'amertume des chagrins du poète. Les saillies de ces bonnes gens déridèrent quelquefois son front soucieux, et le sourire vint effleurer ses lèvres pâles, qu'une pensée mélancolique crispait douloureusement. C'était un rayon de soleil qui tombait sur un paysage solitaire que de verdoyants ombrages couvrent habituellement d'une obscurité attristante.

Cette anecdote est peu connue, mais elle est vraie. Je n'ai jamais passé sur le Pont-Neuf, moi

qui ai souvent ressenti les douleurs de Gilbert, moi qui ai souvent accusé la société de la même cruauté, sans chercher des yeux ce corps-de-garde hospitalier, et sans essuyer quelques pleurs que m'arrachait ce touchant souvenir.

On ne s'explique pas la tristesse paisible et le calme qui règnent dans cette petite île, à quelques pas seulement de la voie bruyante du pont et au même niveau; c'est là une de ces contradictions dans les habitudes sociales, qui arrêtent la pensée de l'homme et embarrassent sa raison. Quel prestige inconnu, quel souvenir désastreux éloigne donc la foule de cette place, entièrement abandonnée à des industriels laborieux et indifférents? Oui sans doute, un grand attentat a été commis sur cette terre autrefois déserte; mais la foule l'ignore, ou n'y songe pas; et sa répugnance ne vient pas de la malédiction que le peuple imprime aux actions des tyrans et aux lieux exécrés qui en furent les témoins.

On a remarqué que chaque année, vers le milieu du mois de mars, un certain nombre d'hommes vêtus de noir, et qui paraissent tous appartenir aux classes élevées de la société, venaient visiter cette place avec un recueillement et une piété dont la cause est inconnue. Leur deuil est-il une expiation de quelque crime

qu'aucune justice sur la terre n'a eu le pouvoir de flétrir? A cette question nul ne peut répondre. Ces personnages s'arrêtent un instant à peu de distance du monument de Desaix; ils semblent alors se recueillir, murmurent quelques paroles qu'on ne peut entendre, se serrent la main comme des frères, et s'éloignent gravement.

Il y a un mystère entre ces hommes, un mystère de douleur et de résignation à la volonté de Dieu, et je vais vous le révéler.

L'île qui sous Henri IV fut réunie au Pont-Neuf, et qu'on nomme aujourd'hui *Place Dauphine*, était jadis une propriété de l'abbé de Saint-Germain-des-Prés. Malgré sa médiocre étendue, le fourrage qu'elle produisait fut souvent, à cette époque, un sujet de discorde entre ce moine et les Parisiens. On l'appelait alors *l'Île-aux-Juifs*; elle touchait presque aux jardins du Palais qui occupaient à peu près l'emplacement de la rue et de la cour du Harlay, de façon qu'elle était voisine de l'asile tant de fois violé, accordé par les rois à ce peuple proscrit, et dont les rues de Jérusalem et de Nazareth conservent encore de nos jours la tradition. Ce nom lui fut-il donné à cause de son voisinage, ou parce que les Juifs en avaient acquis momentanément la possession? C'est ce qu'on ne peut décider.

Ce fut dans l'Île-aux-Juifs que, le 15 mars de

l'année 1314, Jacques de Molay, grand-maître de l'ordre du Temple, et Guy, dauphin d'Auvergne, prieur de Normandie, furent brûlés vifs après *salut et complies*, c'est-à-dire à cinq heures du soir¹. Les motifs qui portèrent Philippe-le-Bel à accomplir la destruction des Templiers ont été diversement appréciés: ce n'est pas dans cette courte notice qu'il conviendrait de soulever une des questions historiques les plus compliquées. Mais si la politique des tyrans peut se prévaloir de quelques exigences, l'humanité a des droits imprescriptibles; et, sans examiner si les Templiers furent ou non coupables des crimes absurdes dont ils furent accusés, la postérité a cassé l'horrible arrêt qui les condamna; elle a

¹ Il règne dans les documents historiques de ce temps une grande incertitude et sur la date précise de ce triste événement et sur le lieu où il s'accomplit. Sous le premier rapport, la lettre de Philippe-le-Bel à l'abbé de Saint-Germain, rapportée textuellement par D. Félibien, et citée par M. Dulaure, ne permet pas de douter que c'est bien au milieu de l'Île-aux-Juifs que le supplice fut consommé. Quant à la date, la tradition des Templiers la fixe au 29 cédar, an de l'ordre 196, c'est-à-dire au dernier jour de l'année lunaire 1314. Il résulte de la combinaison du calendrier de l'ordre avec l'Art de vérifier les dates que le nombre d'or de l'année 1314 étant 4, l'épacte 3, le 29 cédar 196 correspond au 15 mars 1314. M. Dulaure et presque tous les historiens modernes qui ont indiqué une autre date, n'avaient peut-être pas, comme nous, les moyens ou le désir d'en vérifier l'exactitude.

flétri la mémoire du prince qui se souilla de leur sang dans des vues basses et intéressées.

Les Templiers furent tous arrêtés à Paris et dans les provinces le 13 octobre 1307; ce qui prouve que leur puissant et perfide ennemi avait long-temps médité et préparé cet acte de violence et de trahison. Mais ce fut seulement le 12 mai 1310, après avoir subi durant trois années la plus dure captivité et les tortures inventées par le fanatisme religieux, que cinquante-quatre de ces braves guerriers furent brûlés vifs au faubourg Saint-Antoine. Les mêmes horreurs exercées sur les membres de cet ordre infortuné furent renouvelées plusieurs fois à Paris et dans diverses provinces de France, où des commissions inquisitoriales les livrèrent au bras séculier, c'est-à-dire au bûcher.

Ainsi, sept années après avoir vu consommer la ruine de leur ordre, après avoir vu périr, dans les horreurs d'un supplice épouvantable, les plus braves et les plus religieux d'entre leurs frères, Jacques de Molay et son noble compagnon étaient réservés à rendre à leur tour un témoignage douloureux pour la même cause. Soit qu'ils eussent été trompés par les moines astucieux qui les avaient interrogés, soit que brisés, affaiblis par la torture et les privations d'une longue captivité, qui dans ces temps bar-

bares était seule un supplice, ces deux chevaliers avaient, dit-on, fait des révélations qui compromettaient l'ordre, et à ce prix on leur avait laissé la vie. Mais lorsque, conduits aux portes de Notre-Dame, où ils devaient faire amende honorable, ils entendirent la lecture des dépositions qu'on avait placées dans leur bouche, ils soulevèrent avec indignation les fers dont ils étaient chargés, et tournant leurs regards vers le ciel, comme pour y chercher le seul appui qui soit fidèle à la vertu opprimée, ils déclarèrent à haute voix que ces dépositions étaient un tissu d'horreurs et de calomnies, dont l'ordre était innocent et qu'ils n'avaient jamais proférées. On dit que le peuple s'émut à la voix de Jacques de Molay; la généreuse douleur de cet auguste vieillard, la noblesse de ses traits, son port majestueux, donnaient à ses paroles un caractère de grandeur qui exerce toujours sur les masses une heureuse influence.

Philippe voulait bien qu'on laissât la vie à quelques Templiers, pourvu que cette vie demeurât souillée par le mensonge et déshonorée par une indigne faiblesse. A peine eut-il appris la rétractation du grand-maître et celle de son compagnon, qu'il ordonna immédiatement leur supplice. Alors on les lia avec des cordes, on les transporta dans l'île-aux-Juifs, et on les attacha

au bûcher. La voix de ces nobles martyrs s'éleva du sein des flammes; ils persistèrent à soutenir leur innocence et celle de leur ordre; et avant que la mort eût mis fin à leurs douleurs, ils *ajournèrent* le roi et le pape, disent toutes les chroniques du temps. Philippe et Clément, le complice de sa cruauté, moururent dans le cours de la même année....

Ces faits sont à peu près connus de tout le monde; ils ont fourni le sujet d'une belle tragédie, et nourri dans une certaine classe d'écrivains une polémique qui dure encore, du moins en Allemagne. Mais le proscripteur des Templiers ne réussit qu'à demi dans son sinistre projet; il frappa les Templiers et ne put détruire l'ordre, dont l'institution s'est maintenue jusqu'à nos jours dans toute sa pureté.

Je ne chercherai point à convaincre ici les rieurs et les incrédules, ni à leur expliquer par quelles voies admirables la Providence a conduit l'ordre du Temple depuis les jours désastreux de la persécution jusqu'à l'époque où nous sommes arrivés, sans que ses réunions conventuelles aient cessé, sans que la succession légitime et légale des grands-mâtres depuis Jacques de Molay ait été interrompue. Le sentiment religieux est à peu près éteint en France, et l'abjecte ignorance, qu'on décore du nom de phi-

losophie, a flétri toutes les vertus, toute la poésie dont cette faculté providentielle est la source. Des hommes qui croient en Dieu, qui s'assemblent pour lire l'Évangile, qui portent le costume traditionnel d'un ordre religieux et guerrier auquel leurs serments les rattachent, ne leur paraîtraient dignes d'aucune considération. On ne s'inquiéterait point de l'authenticité de leurs titres, reconnue vainement par les écrivains les plus graves et les plus savants de notre temps¹; et si ce ne sont plus des bûchers qu'on puisse opposer à leurs doctrines, l'impiété du siècle a d'autres moyens d'insulter à la vérité. Mais peut-être ce combat aura-t-il bientôt lieu. De jeunes Templiers, qu'anime une foi sincère, ne tarderont point à en jeter le gage, et à demander à la civilisation française justice de la barbarie du quatorzième siècle.

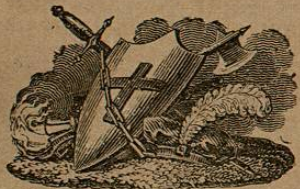
En attendant ce moment qu'il ne m'est pas permis de devancer, je dois dire seulement que le mystère dont l'ordre du Temple fut longtemps environné, s'explique suffisamment par ses doctrines religieuses, que l'intolérance des

¹ Voyez l'*Histoire des sectes religieuses*, par H. Grégoire, ancien évêque de Blois, et l'*Histoire de Paris*, par M. Dulaure. On n'accusera pas certainement ce dernier écrivain d'être favorable aux institutions qui ont à-la-fois un caractère religieux et aristocratique.

temps barbares aurait punies comme un crime. Il n'a jamais eu aucun point de contact avec les sectes maçonniques; il n'a ni symboles, ni épreuves bizarres, ni banquets. Sa religion est celle dont l'apôtre Jean reçut la révélation du Christ, et qu'il établit dans l'Orient, où les Templiers l'adoptèrent, et dont leurs successeurs conservent la tradition. L'ordre du Temple a eu ses martyrs, il aura enfin ses apôtres.

Vous savez maintenant que ces hommes qui, le 15 mars de chaque année, font un pèlerinage à l'Île-aux-Juifs, sont des chevaliers du Temple. Ils viennent dans ce lieu honorer la mémoire de Jacques de Molay et de Guy, le dauphin d'Auvergne, son frère et son compagnon de martyre.

A. BARGINET (de Grenoble.)



LES CHEVAUX DE POSTE.



Il est doux de pouvoir, aux moindres aventures,
Dire à ses gens : Allons, préparez les voitures,
Remplissez les caissons, les vaches et les veaux;
Chargez mes pistolets, commandez les chevaux;
De partir au galop sans que rien vous retarde,
De traverser les flots du peuple qui regarde,